

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 23 octobre 1867](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 23 octobre 1867

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 octobre 1867](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

### Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. À propos de la disparition de pièces du dossier du procès. Godin pense que Jules Favre plaidera au procès à Metz. Il annonce à Cantagrel que son fils Émile est à Paris. Il l'informe que sa santé se rétablit et qu'il est heureux que celle de Cantagrel se soit améliorée sous l'influence de l'eau froide. À propos d'une invention de Cantagrel relative au chauffage.

### Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Médecines parallèles](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Haunet, Émile](#)

- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieux cités

- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Metz \(Moselle\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation2 p. (204r, 205v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Quincy le 23 Mars 1864 204

A Monsieur Contagré

mon cher ami je n'ai  
aucune des pièces de procès que vous  
me demandez chez vous sur M. Leuq  
quand vous avez remis les pièces à M.  
Coke le dossier était entre ses mains  
je suis à charlesville pour savoir si  
le procès verbal de saisie du 23 Mars 1864  
il se peut que le dossier de ce premier  
procès ne soit pas joint au dossier de  
procès en nullité que j'ai intenté et  
constituant deux affaires différentes je  
vais demander que le dossier dit est resté  
à charlesville sous son enveloppe  
je crains bien que des pièces n'aient  
été débarrasées ou ignorées à mon dossier  
si vous ne trouvez pas le brevet perquis  
chez M. Leuq je ne sais si il peut être  
à sa résidence à charlesville quand son  
brevet fut remis le 1864 je ne lui jamais  
en question communication dit est nécessaire  
il faut en faire demande la permission  
mon avocat à effroy est M. Crivet  
je pense que mon affaire sera plaidée par  
M. Jules Favre si vous voyez M. Leuq  
il pourra vous dire si sa santé peut  
encore être un obstacle dans tous les cas  
est M. Leuq qui prépare le dossier et M. Coke  
instruit le dossier devant M. Jules Favre car  
est M. Leuq qui formule les conclusions

Emile est en Paris vous l'aurez  
 peut-être vu à la réception de cette  
 lettre.

Je suis en peu près établi mais je  
 continue mon traitement par peur de  
 satisfaction que votre santé est améliorée  
 sous l'influence de l'air froid mais je crains  
 que ce genre de traitement a besoin être  
 suivi longtemps pour causer les effets  
 désirables que l'on attribue aux hermines  
 pour ce qui regarde votre intention comme  
 vous ne m'en avez jamais dit le principe je  
 ne ferais un certain sacrifice de fortune  
 connaissant à Paris il me semble qu'il  
 serait mieux de le faire ici, car de par  
 hasard vous pourriez remonter à  
 les choses faites ici. Vous pourriez en prendre  
 connaissance de vive voix et de cela  
 paraît que vous me parlez d'assurance  
 mes amitiés à vous et à votre famille

Goëtz